Comité Directeur du C.R.C.K.N.A.
Jeudi 19 octobre 2023
Visio-conférence TEAMS – 19h00

Participants : Alain Simon, François Desclaux, Micheline Beloeil, Patrick Bechtold, Thierry Mouraud, Stéphane Pradeau, Frédéric Boob, Francis Cohort, Jean Bernard Lacave, Philippe Vallaeys, Jean Yves Courtiade

Techniciens : Yves Narduzzi, Catherine Aderkaoui, Dominique Laurent, François Gréhan, Dominique Massicot.

Excusés : Jean-Yves Moustrou, Marie Duval, Philippe Niquet, Marceau Faget, Daniel Lafitte

Ouverture du Comité Directeur par Alain Simon

Point d'étape actions CR 2023

Le CRCK a directement conduit de nombreuses actions cet été : déplacement sur les régates de l'espoir début juillet, TRAASS au mois d'août, animation nationale jeune à Vaires fin août.

En septembre les tests PASS ont réuni 88 jeunes à Pau dont 36 ont été proposés pour intégrer la liste espoir. La mauvaise surprise a été une communication très tardive du national annonçant que les frais inhérents à ces tests n'étaient plus pris en charge par la Fédération. Le Comité a donc dû supporter une facture de 2700 euros non budgétée initialement. La facture a, pour la forme, été transmise au national.

- ⇨ En conséquence il n'est pas certain que le comité soit en capacité d'organiser les tests PASS l'an prochain sur Pau.

Les 2 équipes (12 athlètes) participant au championnat de France des Régions d'Epinal ont été constituées à l'issue de l'IR descente de Tonneins.

5 équipes départementales (2 du 64, 1 du 17, 1 du 86 et 1 du 19) ont par ailleurs pu assister au Challenge Minipag organisé dans le cadre de la Coupe du Monde slalom à Vaires, action accompagnée par le Comité Régional qui a doté chaque jeune d'un équipement tee shirt/casquette à l'effigie de la Nouvelle-Aquitaine

- ⇨ Besoin que la commission jeune soit informée de l'ensemble des manifestations qui associent des jeunes.

Suivi budgétaire

Déficit prévisionnel en fin d'année voisin de 60000 euros en raison notamment d'une grosse baisse des subventions :

- Subvention ANS PSF : - 10 000 €

- Subvention ANS Pôle : - 4000 €
- Subvention Région convention d'objectifs : - 8500 €
- Subvention Région sélectifs nationaux : - 2000 €

Le déficit devrait donc être largement supérieur à celui prévu.

Pôles Pau et Angoulême

Suite à un courrier de la Région concernant le devenir des pôles, une rencontre en urgence a été sollicitée avec le service des sports et le service en charge du suivi du haut niveau de la Région.
Pour la Région, le maintien de 2 pôles ne pose pas de problème à ce jour. Par contre fin juin 2023 un nouveau règlement d'intervention de la Région prévoit une baisse importante des subventions – perte de près de 45% attendue (on va passer de 12000 euros par an à 7000 euros).

Dans ces conditions la survie des pôles va se poser.

Angoulême n'a à ce jour que des aides de la Région et de l'ANS (Pau bénéficie de partenariats locaux permettant de couvrir les frais de salaires) – un travail devra être conduit avec le CD16 afin d'étudier les possibilités d'évolution du pôle qui dispose à ce jour de 3 disciplines (slalom, sprint et descente) – réunion programmée sur Angoulême le jeudi de la semaine 45. Un contact sera fait prochainement avec Vincent Redon afin d'évoquer la question de l'aide PPF

- ⇨ Nécessaire de partager la situation avec le national afin de les alerter sur la situation fragile.

Point actions 2024

Assemblée Générale : proposition du 9 mars 2024 – un appel à organisation sera fait auprès des structures de la Région. L'AG ne peut pas se tenir à la Maison Régionale des Sports de Talence car le calendrier de réservation de l'amphithéâtre est complet.

Finale Régionale Jeune : une candidature a été reçue du club d'Argentat pour le WE du 25-26 mai. Le programme devra être adapté au calendrier plus resserré. En attente du programme du club.

Compétitions : candidature pour organiser un N1 descente entre Vigeois et Estivaux. Treignac organisera également un championnat de France le WE de Pâques avec le soutien du CRCKNA. Le secteur de Vigeois Estivaux est cependant très encombré – un travail est actuellement conduit afin de retrouver un parcours praticable pour la pratique sportive. Nous espérons

obtenir une subvention de la DRAJES pour l'entretien de la rivière. Un point est fait la semaine prochaine avec EDF sur la faisabilité technique et stratégique des lâchers d'eau.

Formations : le MFPC démarre actuellement ; une formation CQP est organisée en décembre (juste avant la réforme prochaine du CQP) et un temps ETR est en cours de finalisation. Une formation sport santé est également en préparation tout comme le MFPC mer.

Questions diverses

. Vente de matériel : actuellement le comité possède du matériel de sprint vieillissant – l'objectif est de s'en séparer afin d'obtenir un nouveau matériel plus adéquat avec les besoins actuels. Concernant les pirogues, une des structures utilisatrices souhaite en acquérir une.

- ⇨ Accord pour vente du matériel susceptible de rentrer dans ce schéma.

. Tarification de la mise à disposition du matériel : pour le slalom, un package est proposé à hauteur de 1 euro par dossard (facturé car cela assure la gestion et le renouvellement du matériel). Or en descente ou course en ligne par exemple, les besoins en matériel sont souvent plus réduits.

- ⇨ Une proposition de tarification individuelle du matériel va être proposée (comprenant la caution) – Le CD64 a déjà un système en place ; un contact sera fait avec le CD64.

. Cartes 1 jour : dans le PSF, une note de la Fédération alertait sur les structures jouant le jeu de la carte 1 jour et celles qui ne jouaient pas le jeu. En 2023 on a pu passer outre, mais en 2024, la question risque être au cœur des enjeux financiers. A retrouver le lien descriptif des cartes 1 jour ci-après : www.canoe-nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/2023/10/Cartes-1-jour-tous-licencies.pdf

- ⇨ Le système actuel imparfait est en défaveur des petites structures. Mais c'est un élément constitutif des statuts actuels ; c'est donc un élément normalement obligatoire.
- ⇨ Une adaptation serait nécessaire pour les petites structures – à faire remonter au national.
- ⇨ Proposition d'un courrier à a FFCK.

. Question de la redistribution des frais d'inscription par le national : les délais sont devenus totalement déraisonnables => proposition d'un courrier à Jean Zoungrana.

. Frais des bénévoles : réforme en octobre 2022 sur les frais de renonciation des bénévoles. Désormais le calcul doit désormais se faire en appui sur le barème des impôts qui prend en compte le volume de kilomètres et la puissance du véhicule. Contrepartie : le CRCKNA doit déclarer les liasses fiscales établies => il faudra désormais justifier le type de véhicule utilisé (copie carte grise)

- ⇨ Validation de ce nouveau système de calcul.

. Recherche de financements : Catherine Aderkaoui et François Grehan ont participé à une formation organisée par le CROS. François peut piloter un groupe de travail afin d'activer la recherche de partenariats. Thierry Mouraud peut intégrer ce groupe de travail.

- ⇨ Un appel à candidature pour intégrer ce groupe de « recherche » sera fait.

. Le CDCK19 soutient pleinement le CRCKNA dans l'organisation du N1 entre Vigeois et Estivaux.

. L'AFCAM nous a sollicités pour désigner des arbitres à honorer pour l'année 2023. Un appel sera lancé auprès de toutes les structures.

La séance est levée à 21h20

Rapporteur de séance : C. Aderkaoui - D. Massicot
Le Secrétaire François Desclaux